



SYNDICAT des BASSINS
Argenton Izone Son-Sonnette

**Procès-verbal du Comité Syndical
du 18/09/2025**

4/2025

Nombre de délégués en exercices	25	L'an Deux Mil Vingt-Cinq, le 18 septembre, le Comité Syndical du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Saint-Front, sous la présidence de Monsieur Pascal DUBUISSON.
Présents	16	
Votants	16	
Date de la convocation	11/09/2025	

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE-LIMOUSINE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. COURTOIS Yves	X			M. DUVERGNE Jean-François			X
M. BARBET Pascal	X			M. GAGNADOUR Benoît			X
M. BOINEAU Didier			X	M. DUFAUD Jean-Michel			X
Mme DERRAS Michèle			X	M. GODINEAU Thomas			X
M. DESVERGNE Manuel	X			Mme QUICHAUD Alexandra			X
M. DUBUISSON Pascal	X			Mme DUPONT Pascale			X
M. LEONARD Jean-Pierre			X	M. BLANCHIER Michel			X
M. MESNIER Jean-Claude	X			Mme BRILLAT Sylvie	X		
M. PAGNUCCO Philippe		X		M. DUMAS-DELAGE Patrick			X
M. ROLLAND Dominique	X			M. MONY David			X
M. ROUSSEAU Aurélien		X		M. PORQUET Francis			X
M. SAVY Benoît			X	M. PINAUD Eric			X
M. SCHELLEKENS Benoît		X		M. DEMON Jean-Pierre		X	

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
Mme BIDENNE Suzanne	X			Mme FOUCHER Sylvie			X
Mme CHARRIERE Marie-Thérèse	X			M. POUPAUD Freddy			X
M. DANÈDE Laurent			X	Mme ÉTIENNE Murielle			X
M. JEAN Yves	X			Mme PERRON Michelle			X
Mme RIOU Anne	X			M. LETELLIER Nicolas			X
Mme TOURE Eliane	X			Mme DELAILLE Isabelle			X

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHARENTE							
TITULAIRES - NOM Prénom	P	AE	A	SUPLÉANTS - NOM Prénom	P	AE	A
M. BALLON Gilbert			X	M. PICHON Bernard			X
M. DORFIAC Matthieu	X			M. LAFOND Cédric			X
Mme DUCLOUX Jacqueline	X			M. DEMAILLE Christophe			X
M. LHERAUD Jean-Louis	X			M. PARNEIX Jean-Claude	X		
M. MARTIN James			X	Mme MARTIN Hélène			X
Mme PERRIN Françoise			X	M. DINDINAUD Michel		X	

² P : Présent

A : Absent

AE : Absent excusé

Présents			
Nom Prénom	Structure	Nom Prénom	Structure
Mme LAFOURCADE Camille	SBAISS	Mme BAUDIN Stéphanie	SBAISS
M. GOEDERT Quentin	SBAISS	Mme BOUHIER Marie	Stagiaire SBAISS

Avant d'ouvrir la séance du Comité Syndical, Monsieur Pascal DUBUISSON, Président du Syndicat des Bassins Argenton, Izone et Son-Sonnette présente à l'assemblée le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du Comité Syndical, et demande à l'assemblée si des observations sont à formuler.

Aucune question ni remarque n'est formulée. Le Procès-verbal du 10 juillet 2025 est approuvé.

Monsieur le Président présente le virement de crédits N°1 au Comité Syndical du compte 615232 – entretien et réseaux vers le compte 6168 – primes d'assurance.

M. Yves COURTOIS est désigné Secrétaire de Séance

Monsieur le Président ouvre ensuite la séance en annonçant l'ordre du jour :

1. Présentation du stage de Marie BOUHIER
2. DM N°2 – Crédits supplémentaires pour les amortissements
3. DM N°3 – Changement de compte d'imputation des gratifications de stage
4. Avancement des travaux
5. Questions diverses :
 - a) Etude du Moulin de la Pomme : analyse des offres
 - b) Répartition des eaux entre les 2 bras de l'Argent à Champagne-Mouton : recrutement d'un maître d'œuvre par la commune

Présentation du stage de Marie BOUHIER	
---	--

Marie BOUHIER a effectué son stage de master 2 au SBAISS du 17 mars au 19 septembre 2025. Ce stage fait suite au stage de Clémence CAZEAUX réalisé en 2024 durant lequel elle avait établi un protocole d'inventaire répliquable sur l'ensemble des têtes de bassins versants.

Ainsi, Marie a eu pour mission de réaliser le diagnostic de la tête de bassin versant de l'Argent.

Le diagnostic avait pour but dans un premier temps de réaliser l'état des lieux de la tête de bassin versant, en déterminant ses pressions et les atouts de ce territoire. Cela a permis dans un second temps de déterminer les actions de restauration et de préservation à mettre en place sur le territoire selon 2 scénarii, à savoir un scénario optimiste sans contraintes budgétaires et un scénario réaliste prenant en compte un budget annuel de 34 000 €.

La zone d'étude se composait initialement de la tête de bassin versant de l'Argent soit 15.3 km², à laquelle ont été ajoutés durant le stage, 5 sous-bassins ce qui donne une surface totale d'étude de 19,4 km² avec 13.1 km de cours d'eau (Figure 1).

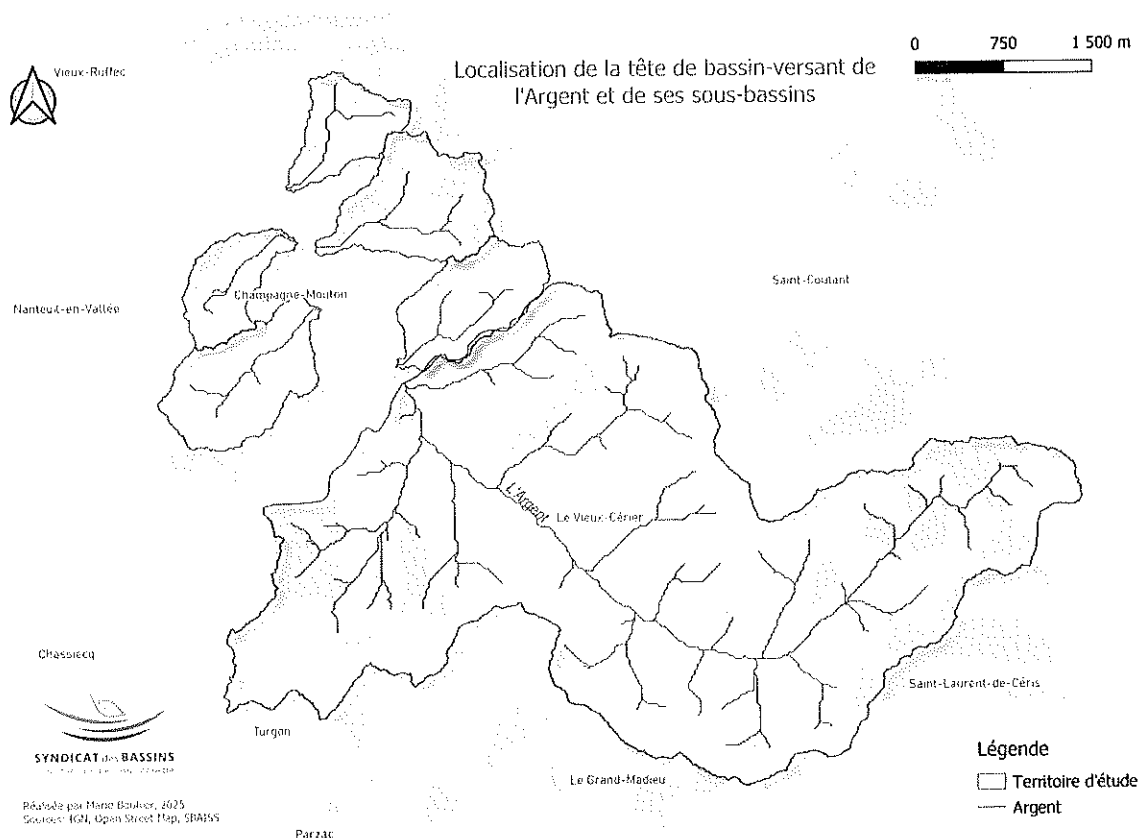


Figure 1 : Localisation des têtes de bassins-versants de l'Argent étudiées durant le stage de 2025.

L'ensemble du territoire d'étude est composé d'environ 50% de surface agricole (dont 36,3% de cultures et 12,2% de prairies), de 32% de boisement et de forêts et enfin de 0,72% de surface urbanisée.

Inventaire des haies :

L'inventaire terrain a recensé 82,6 km de haies (contre 69 km dans les bases de données disponibles) soit une densité de 42,6 m/ha (contre 35,6m/ha dans la bibliographie). A titre indicatif, la moyenne nationale est de 27m/ha. Les haies sont donc bien présentes sur le territoire comparé à la moyenne nationale. Les actions proposées pour les haies du territoire seront donc plus des actions de préservation et de conservation. Cependant, cet état des lieux est global à l'ensemble du territoire étudié et n'est pas forcément véridique à une échelle plus précise sur un site donné. Des actions de restauration de haies et de plantation seront donc proposées sur des sites présentant des problématiques et des enjeux spécifiques.

L'étude spécifie plusieurs caractéristiques liées aux haies (Figure 2).

Les haies :

- Plus de 65% des haies recensées sont d'une largeur supérieure à 1m
- Conditions pour remplir leur rôle
- La pente et le couvert, des éléments essentiels

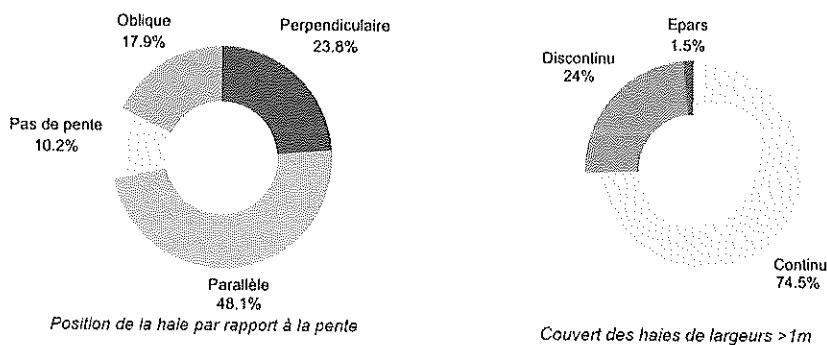
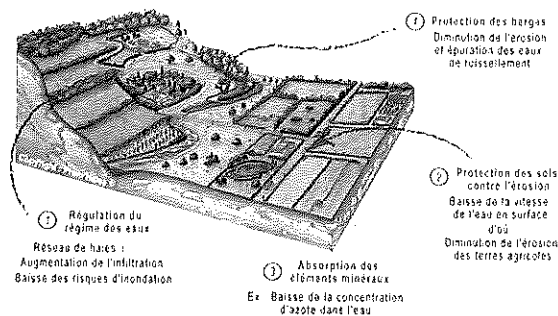


Figure 2 : Diporama présentant les caractéristiques des haies du territoire.

Ainsi, 74.5% des haies inventoriées sont continues, donc efficaces dans leur service écosystémique. Cependant, la plupart de ces haies sont parallèles au gradient de pente, alors que les haies les plus efficaces pour retenir les eaux de ruissellement sont celles qui sont perpendiculaires à cette pente.

Matthieu DORFIAC demande des précisions à Marie sur sa façon de déterminer la continuité des haies, notamment par rapport aux entrées de champ.

Elle lui explique que la présence d'une entrée de champs entraîne la création d'une nouvelle haie sur son linéaire inventorié. En d'autres termes, si une entrée de champs est présente sur un linéaire de haie, la haie est considérée comme deux haies différentes et non une seule afin de ne pas biaiser le caractère « continu » et « discontinu » de la haie.

Inventaire des zones humides :

Le but de ce stage n'était pas un inventaire exhaustif des zones humides. Celui-ci se serait avéré trop chronophage pour la durée du stage. L'inventaire des « zones humides » est donc basé sur un critère visuel grâce à l'observation de la végétation et à la topographie du terrain.

L'EPTB Charente avait recensé 3.8 km² de zones humides potentielles (Figure 3). Sur la base de critère de végétation (donc en sous-évaluant grandement le nombre réel de zones humides présentes sur le terrain), 0.26 km² de zones humides ont pu être décomptées.

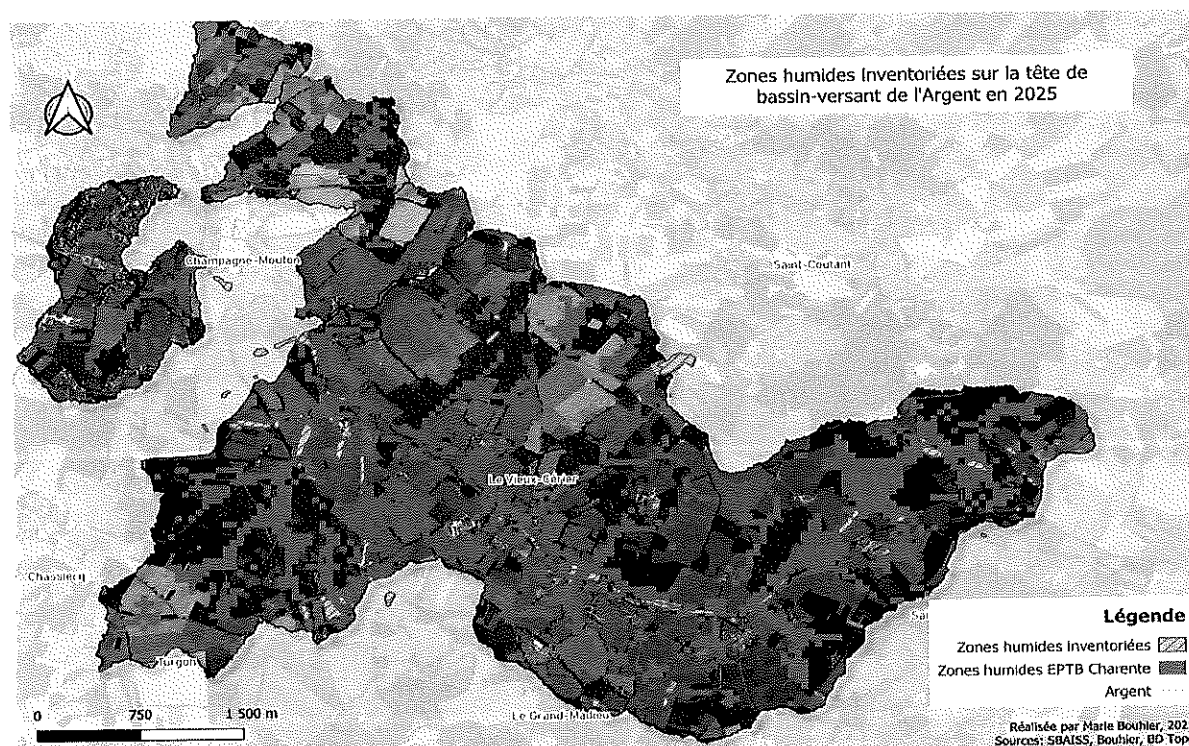


Figure 3 : Comparaison entre les zones humides potentielles inventoriées par l'EPTB Charente et les zones humides inventoriées sur base de critères botaniques lors du stage.

Inventaire des plans d'eau et mares :

Plus de 71 615.5 m² de surfaces en eau (plans d'eau et mares) ont été recensés par l'inventaire (contre 61 000 m² d'après la bibliographie et les bases de données topographiques du site). Parmi ces surfaces en eau, 7 plans d'eau ont été inventoriés, avec des usages de loisir pour la majorité.

La qualité de l'eau dans ces mares et plans d'eau était moyenne voire mauvaise, en raison de critères déclassants comme le surpâturage ou le développement d'algues dans ces plans d'eau.

Inventaire des fossés :

Les fossés ont également été recensés sur le territoire pour connaître le trajet de l'eau sur la tête de bassin versant. Ainsi, 53 km de fossés ont été recensés avec un usage notamment routier et pluvial. Les talus redirigeant les eaux de ruissellement ont également été pris en compte.

Les relevés ponctuels :

En complément de ces éléments, plusieurs éléments ponctuels ont également été relevés comme les sorties de buses, la présence de lavoirs et de fontaines sur le territoire, d'orchidées sauvages, d'espèces envahissantes ou encore la présence de puits ou d'anciennes stations de pompage.

Les actions à prévoir :

Deux scénarios ont été réalisés durant le stage : un scénario optimiste sans contraintes budgétaires et un scénario réaliste prenant en compte une contrainte à la fois budgétaire et de temps technique.

Ainsi, le scénario optimal recense 95 actions (de rang 1, 2, 3 et 4 ainsi que des actions d'opportunité) pour un budget approximatif de 253 122 €.

Le second scénario réaliste découle du scénario optimal en se basant sur une enveloppe budgétaire maximal de 34 000€ annuels établie lors de l'élaboration du PPG. Les actions de priorité 1 et 2 ont été conservées afin

de constituer le scénario optimal. Celui-ci recense 11 actions pour un budget approximatif de 23 687 € (Figure 4).

Scénario Réaliste

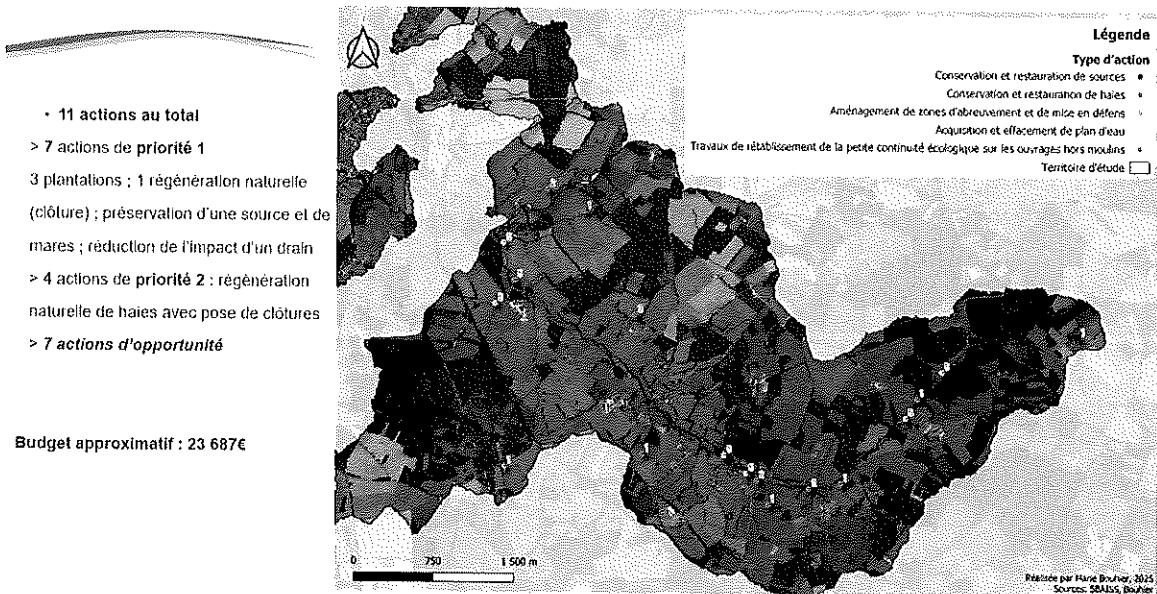


Figure 4 : Scénario réaliste proposé sur la tête de bassin versant de l'Argent.

Des actions d'opportunité non chiffrées ont été également recensées dans ce scénario. Celles-ci concernent des projets qui pourraient être très pertinents pour le territoire mais qui nécessiteraient une concertation et des moyens plus poussés pour être mis en œuvre.

Les actions d'opportunité concernent notamment les suppressions de plans d'eau.

Dominique ROLLAND félicite Marie pour son travail. Il précise que dans le contexte de réchauffement climatique et d'assèchement des sources sur le territoire au fil des années, il est indispensable de travailler sur ces territoires afin de préserver et de restaurer les milieux.

Il rajoute que la source principale de l'Argent se trouve dans l'étang de la Verrerie mais plusieurs petites sources se trouvent en amont. L'étang se trouve sur une propriété qui est à vendre. Il demande si l'étang est conforme. Camille LAFOURCADE et Quentin GOEDERT expliquent que les services de l'Etat le considèrent comme conforme, mais que ce classement doit faire l'objet de discussions à venir.

Matthieu DORFIAC indique qu'au vu de l'étendue de cet étang et de son impact sur le cours d'eau, il nécessiterait un plan d'actions important.

Réponse : Le SBAISS et les services de l'Etat doivent reprendre les discussions avec l'actuel propriétaire afin d'essayer de trouver une solution. Le site est complexe et les travaux d'aménagement pourraient amener des coûts importants difficiles à supporter pour un particulier, rendant impossible une amélioration de la situation.

Le Président et les élus du syndicat félicitent Marie pour sa présentation et la remercient pour son travail.

DM N°2 – Crédits supplémentaires pour les amortissements

18092025_01

Le syndicat ayant reçu une subvention pour la création du site internet, cette dernière doit être amortie par une écriture de débit du compte 13916 et de crédit du compte 777. Il faut donc alimenter ces deux comptes.

De plus, suite à l'évaluation des risques professionnels par le Centre de Gestion pour la réalisation du Document Unique, il est nécessaire d'acheter un deuxième écran au technicien rivière afin d'assurer une meilleure ergonomie du poste de travail. Des crédits en investissement avaient été prévus, mais pas leur amortissement. Il convient donc d'ajouter des crédits au compte 6811 et au compte 281838.

Délibération :

Monsieur le Président propose les affectations de crédits suivantes afin de mettre à jour les amortissements de la subvention du site internet ainsi que ceux du matériel informatique devant être acheté :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Chapitre 042 – opération d'ordre liée à 040 RI		Chapitre 042 – opération d'ordre liée à 040 DI	
6811-dotation aux amort. des investissements	+ 500.00 €	777-subv. invest. transférée cpte résultat	+ 500.00 €
Total dépenses fonctionnement	500.00 €	Total recettes fonctionnement	500.00 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Chapitre 040 – opération d'ordre liée à 042 RF		Chapitre 040 – opération d'ordre liée à 042 DF	
13916-amort subvention	+ 500.00 €	281838-amort mat. Informatique	+ 1 000.00€
		281848-amort matériel de bureau	- 500.00€
Total dépenses investissement	500.00 €	Total recettes investissement	500.00€

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter les affectations présentées ci-dessus ;
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer les pièces inhérentes à cette décision

Pour	16	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

DM N°3 – Changement de compte d'imputation des gratifications de stage	18092025_02
---	--------------------

Après un contrôle de la Trésorerie, il apparaît nécessaire de changer le compte d'imputation de la gratification des stagiaires afin de se conformer au référentiel de la M57 et d'utiliser le 64138 – personnel non titulaire – primes et autres indemnités. Il faut donc transférer la somme allouée au compte 6218 au compte 64138.

Délibération :

Monsieur le Président propose les affectations de crédits suivantes afin d'imputer les gratifications des stagiaires étudiants sur le bon compte comptable :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Dépenses réelles		Recettes réelles	
Chapitre 012 Charges de personnel			
6218-autre personnel extérieur	-4 200.00 €		
64138-personnel non titulaire- primes et autres indemnités	+ 4200.00 €		
Total fonctionnement	0.00 €		0.00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter les affectations présentées ci-dessus ;
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour signer les pièces inhérentes à cette décision

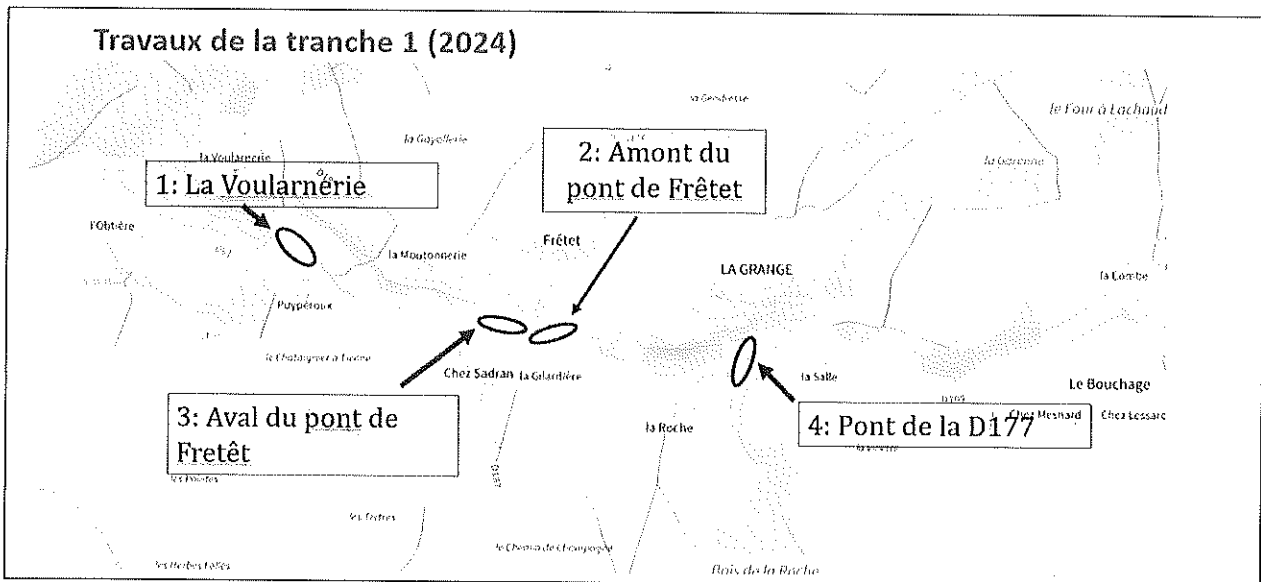
Pour	16	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

Avancement des travaux

Pour rappel, les travaux du syndicat doivent être réalisés entre septembre et fin novembre.

Travaux de la tranche 1 :

L'entreprise RIVOLET a donc commencé le 3 septembre sur la Lizonne afin de rattraper les travaux de la tranche 1 qui devaient se faire en 2024. Les clôtures seront réalisées cet hiver.



- **Site de la Vouarnerie** : La ripisylve a été traitée afin de permettre l'accès du site aux engins et du rechargement granulométrique en radiers successifs a été mis en place dans la rivière.
- **Site amont de Frêtet** : le rechargement granulométrique en banquettes alternées a été fait, les abreuvoirs ont été terrassés. A ce jour, il reste la mise en place des abreuvoirs, le passage à gué ainsi que les clôtures.
- **Site aval de Frêtet** : Le rechargement granulométrique en banquettes alternées a été mis en place. Il reste la mise en place du passage à gué et les clôtures.

L'ancienne piscine de Saint-Claud a été construite dans les années 50 dans un méandre du Son. Elle n'est plus utilisée et présente un fort envasement et un risque à terme de perdre ce méandre.

Les travaux sont en cours de finalisation. Après avoir déconnectée la piscine du Son, la vase a été retirée de la piscine et le rechargement granulométrique va permettre de constituer une zone de frayère et d'habitat pour la faune aquatique.

Dans un second temps, le bâti ancien conservé sera remis en valeur par la mise en place d'un chemin d'interprétation bordant le Son et la zone humide en réouvrant notamment un ancien chemin communal (panneaux pédagogiques, ponton en bois reliant le site au lavoir de Saint-Claud). Ce projet sera concerté avec la mairie de Saint-Claud dans les prochains mois.

Anne RIOU demande si une zone humide ne pourrait pas être reconstituée au niveau de cette piscine.

Camille LAFOURCADE et Quentin GOEDERT lui expliquent que la connexion avec le Son ne se fait plus et qu'il s'agit d'une annexe hydraulique en eau une partie de l'année et fortement humide en période plus sèche. Il restera normalement toujours un peu d'eau dans certaines zones de la piscine.

Il est précisé que l'entreprise Rivolet a mis sur les chantiers du syndicat une très bonne équipe qui anticipe les prochains travaux et qui sait travailler. Les techniciens n'ont pas besoin d'être constamment sur les chantiers. De plus, l'enveloppe budgétaire correspondant aux travaux de la tranche 1 n'est pas encore consommée, mais le syndicat se heurte aux refus des agriculteurs. Certains projets sont encore en réflexion par les propriétaires et/ou exploitants.

Dominique ROLLAND intervient en précisant que le fait de voir les travaux qui sont actuellement faits pourrait faire changer d'avis certains agriculteurs.

Anne RIOU demande si on peut encore ajouter des travaux si les agriculteurs changent d'avis.

Camille LAFOURCADE lui répond que la possibilité de revenir plus tard sur les zones où les agriculteurs accepteraient tardivement les travaux sera étudiée au cas par cas en fonction des autres projets du syndicat mais que ça semble tout à fait envisageable.

Dominique ROLLAND ajoute que sur l'Argent, tous les agriculteurs étaient plutôt d'accord pour les travaux.

Pascal DUBUISSON explique que l'eau de l'Argent que le bétail buvait n'était pas de bonne qualité, donc les agriculteurs étaient forcément plus sensibles aux travaux.

Il ajoute que le syndicat a fait faire un constat d'huissier avant le passage des camions sur les routes départementales et communales. De plus, un circuit a été prévu lors d'une réunion avec le Département, les communes et l'entreprise Rivolet afin que les camions ne se croisent pas et que les bas-côtés soient moins dégradés.

Anne RIOU demande quelle est la quantité de matériaux apportés sur les chantiers.

Camille LAFOURCADE lui répond qu'environ 1400 tonnes de matériaux seront apportés sur l'Argent et environ 700 tonnes sur la Lizonne.

Questions diverses

- **Etude du moulin de la Pomme : analyse des offres**

Le but de cette étude est le rétablissement de la continuité écologique sur le moulin de la Pomme en aval du bourg de Nanteuil-en-Vallée sur l'Argenton. Cette demande émane du propriétaire du moulin et s'inscrit dans les possibilités d'actions du SBAISS.

Le montant de l'étude est estimé à 24 000€ TTC financés à 80% par les partenaires du syndicat (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente) avec un reste à charge du propriétaire de 4 800€ (correspondant aux 20% restant), comme prévu par les lignes politiques du syndicat.

Il a donc été lancé un marché à procédure adaptée avec guichet restreint pour recruter un bureau d'études qui sera chargé de mener cette étude. 5 entreprises ont été consultées et 3 offres ont été reçues. Le Bureau d'études Impact Conseil, situé à Châtelus-le-Marcheix (23) a été retenu.

- **Répartition des eaux entre les 2 bras de l'Argent à Champagne-Mouton : recrutement d'un maître d'œuvre par la commune**

La consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre a eu lieu en juin 2025. En septembre, le syndicat a présenté l'analyse des 2 offres reçues au conseil municipal de Champagne-Mouton qui a retenu celle de SEGI PCM Eau, Environnement et Ecologie.

Il n'y a pas d'autres questions diverses.

La séance est clôturée à 20h05.

Signature du secrétaire de séance :

M. Yves COURTOIS



Signature du Président :

M. Pascal DUBUISSON



Publié le : 24/11/2025